

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DLA

DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT NORD ACTIF - DLA 59

**Réflexion sur la création d'un collectif de
structures culturelles associatives sur le territoire de
Dunkerque**

RAPPORT DE MISSION

1^{er} Juin 2015

par

Anne-Marie SOSNIERZ,
Consultante

LE CONTEXTE :

Six structures associatives culturelles employeuses implantées sur le territoire de Dunkerque, ayant pris l'habitude de collaborer ensemble sur divers projets et partageant des valeurs et objectifs communs, souhaitent se regrouper au sein d'un collectif.

Ces structures se rencontrent depuis plusieurs mois, réfléchissent et s'interrogent ensemble sur l'opportunité de se réunir autour d'un projet commun porté par une structure juridique. Un projet partenarial à vocation collaborative et de mutualisation au service de la culture sur le territoire.

A ce stade de leur réflexion, elles ont établi les objectifs de ce regroupement comme suit :

- Constituer un pôle ressources pour ses adhérents,
- Recueillir collectivement les suggestions, interrogations des acteurs de terrain (bénévoles, professionnels, adhérents)
- Relayer des réflexions et préconisations auprès des partenaires institutionnels et associatifs concernés,
- Informer les adhérents des dispositifs existants et mobilisables,
- Echanger des savoir-faire et compétences,
- Mutualiser des moyens humains, techniques et financiers,
- Mutualiser des événements collectifs,
- Réaliser des groupements d'achats,
- Avoir une meilleure visibilité auprès des partenaires publics mais aussi privés,
- Générer des dynamiques et des propositions sur des champs communs d'intervention

Pour ce faire, les structures concernées par cette intention ont souhaité se faire accompagner dans leur réflexion afin d'étudier l'opportunité de créer un outil fédératif.

C'est ici le sens du recours au dispositif DLA.

LES ENJEUX D'UN ACCOMPAGNEMENT :

A travers le dispositif D.L.A., NORD ACTIF, opérateur D.L.A sur le Département du Nord, souhaite accompagner un groupe de sept associations culturelles du territoire de Dunkerque désireuses d'envisager concrètement la création d'un outil porté par une structure juridique à même de les rassembler autour d'enjeux et d'objectifs communs. La finalité de l'accompagnement consiste à faire partager et mutualiser un projet à l'échelle du territoire.

La présente mission DLA vise à accompagner la réflexion des structures sur l'opportunité de créer un outil au service de cet objectif.

Pour ce faire, l'accompagnement doit favoriser la production définitive d'un diagnostic déjà amorcé autour des forces et faiblesses, des axes de progrès, des besoins de chacune des structures, clarifier et définir les enjeux et les objectifs de mutualisation et de coopération pour en faire valider le principe de réalisation.

Si l'objectif de création d'un collectif se confirme, une réflexion devra être menée sur la structure juridique la plus adaptée à la constitution de ce dernier, puis sur la formalisation d'un projet associatif autour d'une organisation dédiée et d'une gouvernance. L'accompagnement favorisera également l'élaboration des statuts les plus appropriés.

Si au terme du diagnostic, les structures décidaient de ne pas se doter d'une structure juridique, l'accompagnement devra alors explorer la mise en place de moyens de mutualisation et leur concrétisation via une démarche spécifique au regard des besoins et des moyens susceptibles d'être mutualisés ainsi que la préfiguration de procédures de conventionnement.

LES STRUCTURES BENEFICIAIRES :

FRUCTOSE / base de soutien aux artistes, espace de travail pluridisciplinaire qui accueille des artistes, leur propose des services d'accompagnement (administration / information / ressources), de portage de projets artistiques professionnels et de mise en réseau ainsi qu'un parc de matériel.

TOUT EN SCENE / association Dunkerquoise au service du développement culturel en Flandre qui depuis 2008 produit des événements culturels et accompagne des porteurs de projets, propose une offre artistique et culturelle diversifiée pour tout public. C'est un projet pluridisciplinaire qui intègre de multiples savoir-faire : concept & maîtrise d'œuvre / gestion de projet / communication / programmation artistique & action culturelle / coordination etc.

JUST 1 KIFF / créé en 2003 Just1Kiff est un collectif de danseurs Hip Hop. Projet pluridisciplinaire, Just 1 Kiff se décline en 3 axes : pratique de la danse hip hop, enseignement et professionnalisation, création artistique. En 2011, une compagnie professionnelle sous la direction artistique de John Martinage danseur professionnel depuis 10 ans, a vu le jour et rayonne au niveau local et national avec des créations originales.

JOKE / KAVALK'ART :

L'association KAVALK'ART est une association étudiante loi 1901 qui propose et organise depuis quelques années maintenant des évènements culturels sur la ville de Dunkerque, et de manière régulière à l'Université. Son but est de promouvoir l'art et la culture de toutes provenances et sous toutes ses formes. Les acteurs de Kavalk'art ont créé en décembre 2014 l'association JOKE magazine. Ces deux associations se veulent formatrices en communication, programmation, administration... Le Joke magazine évolue vers une professionnalisation de ses membres. C'est l'association JOKE magazine qui participe à cet accompagnement.

ELECTRO LIBRE :

L'association Electro Libre est un collectif d'artistes qui a pour but de promouvoir et valoriser la musique électronique et les arts numériques auprès d'un large public par l'organisation d'évènements et également via un festival annuel. L'association intervient principalement sur l'agglomération Dunkerquoise mais aussi sur la région et le transfrontalier par le biais d'ateliers et d'évènements.

ASBD :

Née d'une passion commune pour le skateboard et les pratiques dites urbaines, l'association de Skateboard de Dunkerque a été créée en 1997. Celle-ci a pour objet la promotion de la pratique du skateboard et plus généralement des pratiques de glisse de rue, comme le bmx, la trottinette et le roller ainsi que le skatepark. Elle est considérée avant tout comme une association de loisirs mais elle partage une dimension sportive avec une école de skateboard et participe aussi à des compétitions.

CALENDRIER DE LA MISSION :

Démarrage de la mission : 17 décembre 2014

Fin de la mission : 23 mai 2015

Nombre de jours consultant : 7 jours

Nombre de jours réalisés : 7 jours (6 consultant / 1 production)

Agenda de la mission :

Mercredi 17 décembre 2014 / 0,5 jour

Cadrage de la mission / échange avec les acteurs et les représentants des Institutions du territoire / définition d'une méthodologie

Mercredi 07 janvier 2015 / 0,5 jour

Rencontre et entretien individuel de 2 heures avec les associations :
Tout en Scène / Electrolibre / JOKE Magazine

Mercredi 14 janvier 2015 / 0,5 jour

Rencontre et entretien individuel de 2 heures avec les associations :
Just 1 Kiff / Skateboard / Fructose

Jeudi 29 janvier 2015 / 0,5 jour

Rencontre avec les représentants des Institutions du territoire

Vendredi 06 février 2015 / 0,5 jour

Restitution du diagnostic aux acteurs associatifs
Séance de créativité sur la préfiguration d'un projet destiné à asseoir un collectif

Jeudi 12 mars 2015 / 0,5 jour

Rencontre avec Pierre Bataille / Works&Co
Séance de créativité projet

Mardi 31 mars 2015 / 0,5 jour

Séance de créativité projet

Mardi 14 avril 2015 / 0,5 jour

Séance de créativité projet

Mardi 21 avril 2015 / 0,5 jour

Séance de créativité projet

Mardi 26 mai 2015 / 0,5 jour

Séance de créativité projet

Lundi 1^{er} juin 2015 / restitution de la mission DLA

Production : 2 jours

Diagnostic

Benchmark

Entretien Pierre Bataille / Works&Co

Synthèse

Reporting

REPORTING DES ACTIONS REALISEES :

- **Rencontre avec les associations concernées par la démarche :**
 - Appréhension de leur projet associatif et de leur projet artistique et culturel
 - Questionnement de leur motivation, attentes, besoins
 - Décryptage des forces et faiblesses en faveur de la démarche de mutualisation
 - Questionnement des enjeux et des objectifs d'un projet de collectif

- **Rencontre avec les représentants des Institutions du territoire :**
 - M. Bruno Cooren / directeur « culture » – Ville de Dunkerque
 - Mme Anne-Sophie Henri / chargée de mission « culture » – Ville de Dunkerque
 - Mme Cécile Callewaert / directrice « culture » – CUD Dunkerque
 - M. Nicolas Verhille / responsable « service coopération culturelle » – CUD
 - Mme Caroline Delebarre / chargée de mission « ESS » – CUD
 - M. Stéphane Clerc / chargé de mission « vie associative » - CUD

- **Décryptage de la mutualisation à l'échelle de chaque structure associative**
- **Diagnostic des enjeux, objectifs du projet de mutualisation au croisement des questionnements réalisés**
- **Analyse des synergies, points communs aux différentes structures**
- **Benchmark de différents projets / entretien avec Pierre Bataille entrepreneur social Woks&Co à Dunkerque**
- **Diagnostic de situation**
- **Restitution des éléments du diagnostic réalisé aux acteurs associatifs**
- **Rencontre avec Pierre Bataille / fondateur de Works&co sur son site**
- **Animation de 6 séances de créativité sur la préfiguration du concept-projet :**
 - Réflexion sur les différentes orientations à développer pour asseoir un collectif
 - Identification d'un levier
 - Réflexion sur la définition d'un concept avec une approche innovante
 - Réflexion sur les différentes composantes d'un projet (finalité, orientations stratégiques) au croisement des activités de chacun, des compétences et besoins
 - Séance de créativité sur la préfiguration d'un concept et mise en mots
 - Réflexion sur l'identité et les valeurs
 - Définition des pôles d'activités
 - Réflexion sur la structuration juridique
- **Echanges téléphoniques avec les représentants des Institutions** sur les avancées de la mission : Mme Cécile Callewaert (CUD), M. Bruno Cooren (Ville de Dunkerque)

LE CADRE DE LA MISSION :

Au regard du cahier des charges DLA, l'accompagnement collectif préconisé visait à :

- **Accompagner la réflexion d'un groupe de 6 associations désireuses de se regrouper en un collectif et d'en étudier la faisabilité**
- **Faire partager et mutualiser un projet à l'échelle du territoire**
- **Etablir un diagnostic des forces et faiblesses, des axes de progrès, des besoins de chacune des structures**
- **Clarifier et définir les enjeux et les objectifs de mutualisation et coopération pour en faire valider le principe de réalisation**
- **Définir un concept-projet**
- **Formaliser le projet de collectif par l'écriture**
- **Etudier la structuration juridique la plus adaptée au support du regroupement ou envisager la rédaction de conventions adaptées au regard des avancées**
- **Formaliser les statuts juridiques et un principe de charte**

Afin de répondre en tout point à ces objectifs, notre démarche s'est voulue de :

- **Questionner la notion de mutualisation et les attentes des structures à travers des rencontres individuelles**
- **Questionner le projet au croisement du territoire à travers la rencontre des représentants culture et vie associative des collectivités Ville et CUD**
- **Questionner le projet associatif et culturel de chaque association concernée**
- **Définir un socle commun d'enjeux, de fondamentaux, de valeurs, d'actions et de fonctionnement (organisation), de moyens structurels et humains, de besoins**
- **Etablir un diagnostic de situation**
- **Une fois ce diagnostic opéré, définir collectivement le projet associatif dans le cadre de séances de créativité**
- **Interroger l'identité du projet**

L'accompagnement a favorisé :

- **La production d'un diagnostic de situation**
- **La définition d'un concept-projet et sa formalisation par l'écriture**
- **Un début de réflexion sur le modèle économique et la structuration juridique**
- **L'amorce d'une recherche de nom.**

Le temps dédié à la réflexion sur le concept-projet et ses fondamentaux n'a pas permis de questionner le statut juridique ni l'organisation et la gouvernance du collectif.

DEROULE MISSION / PHASAGE / METHODOLOGIE :

APPUI A LA REFLEXION SUR L'OPPORTUNITE DE CREATION D'UN COLLECTIF STRUCTURANT UNE DEMARCHE DE MUTUALISATION

Phase 1 / Questionner le principe de mutualisation / poser un diagnostic

- **Rencontre de cadrage** collective pour poser la mission et sonder les attentes et les besoins des structures concernées
- **Questionnement individuel** de chaque structure concernée par le projet de mutualisation afin de décrypter les projets associatifs et identifier les attentes, les besoins, la capacité à se projeter dans le projet
- **Rencontre des représentants culture, vie associative et ESS des collectivités partenaires des associations : Ville de Dunkerque, CUD**
- **Analyse du principe de mutualisation**
- **Benchmark de regroupements associatifs & collectifs similaires**
- **Diagnostic / analyse du potentiel** sur la base d'une observation directe et d'une collecte de données auprès des acteurs

Phase 2 / Définition d'un concept-projet et sa formalisation par l'écriture / mise en mots du projet

- **Animation de plusieurs séances de créativité** destinées à définir un concept projet et à asseoir le positionnement, la finalité, les objectifs stratégiques, la mission, les valeurs et les activités du collectif
- **Formalisation du projet par l'écriture**
- Séance de créativité dédiée à la **recherche d'un nom (inachevée)**
- **Appui à la réflexion sur le statut juridique (inachevé)**
- **Appui à la réflexion sur le modèle juridique (inachevé)**

Phase 3 / Restitution de la démarche

- **Restitution publique** de la mission DLA en présence du DLA, des représentants des institutions du territoire

SYNTHESE / DIAGNOSTIC :

L'économie de la culture est en phase de transition et les phénomènes à l'œuvre tels que les modifications du régime de l'intermittence, la baisse généralisée des financements publics, la Réforme territoriale interrogent autant les modes d'organisation des structures culturelles que les politiques publiques.

Dans le domaine du spectacle vivant notamment, le nombre d'entreprises a plus que triplé entre 1996 et 2010, une réalité fortement encouragée un temps par la puissance publique avec son soutien. Chaque initiative s'est transformée en un nouveau projet, chaque porteur de projet a créé sa propre structure et sa propre économie, rentable ou non, plus souvent non rentable. Dès lors, sur l'ensemble des territoires, on observe un empilement de très petites « entreprises associatives » et l'on assiste de fait à une forte augmentation des productions artistiques au-delà de la demande et des capacités de présentation au public. Un phénomène qui a accéléré la course aux financements et qui aujourd'hui a atteint ses limites.

Le développement du champ culturel et la vitalité de certaines filières sur les territoires se sont traduits par la création de nombreux équipements, par l'accroissement du nombre d'opérateurs, par la densification du maillage culturel. Un foisonnement qui suscite des besoins de coordination entre les lieux et les initiatives et une mise en cohérence du paysage culturel.

En réaction aux évolutions contextuelles, la mutualisation a fait son apparition dans les discours. On assiste depuis quelques temps à un engouement des décideurs politiques pour la mutualisation et la coopération, les regroupements, les clusters.

La mutualisation s'est invitée dans le paysage à travers nombre de colloques, de réflexions. Elle a existé de tous temps. Elle est associée à la réaffirmation de logiques d'entraide et de solidarité entre individus et entre organisations, en référence de façon plus ou moins explicite et plus ou moins consciente, aux valeurs héritées des mouvements mutualistes et coopératifs nés au 19^{ème} siècle. Elle a revêtu diverses logiques selon les époques.

Pour Marie Deniau qui a réalisé une étude sur ce sujet, « *Depuis les années 2000, le discours à connotation technocratique sur la nécessité de mutualiser les moyens s'est amplement répandu. Ce glissement discursif a donné la prééminence aux notions d'urgence, de complexité croissante, de changements incessants et rapides, d'accélération des cycles, de réactivité, de compétitivité. Rationalisation et réduction des coûts sont devenus les maîtres mots. Au point que pour certains acteurs de terrain, la notion de mutualisation suscite à présente inquiétude et crainte. Après l'ère des réseaux volontaires ou des réseaux choisis, on parle de réseaux quel peu imposés. Pire pour d'autres, le terme est désormais repoussant car synonyme d'injonction mal vécue, de suppression de postes ou de services, de réorganisation et d'affaiblissement des dynamiques d'équipes* ».

Le vocable mutualisation fait référence à la mise en commun d'un actif matériel ou immatériel : une information, une connaissance, une idée, un emploi, un bien, un espace, une activité, un projet, un service, un pot commun partagé entre une pluralité d'acteurs.

En tant que méthode, la mutualisation peut être mise en œuvre à des fins diverses. Elle renvoie aux notions de rationalisation et de réduction des coûts suivant soit une logique essentiellement budgétaire soit un principe d'échange via un apport librement consenti, de réciprocité, d'entraide et de solidarité.

La mutualisation peut être le fruit d'une démarche volontaire et impliquante ou bien le résultat d'un processus imposé de fait aux opérateurs.

« On constate aussi que les évolutions du cadre juridique sont de nature à accompagner voire à encourager le développement des dynamiques coopératives à l'instar de la loi de 2001 établissant la naissance des SCIC ou des lois sur les groupements d'employeurs. Ces adaptations législatives se poursuivent continument avec l'adoption le 20 mai 2014 par l'Assemblée Nationale de la loi relative à l'Economie sociale et solidaire. Cette dernière prévoit notamment de développer le modèle des SCOP, d'augmenter le nombre de CAE de 30% par an et de multiplier les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). Dans le cadre de la loi sur la sécurisation de l'emploi, l'instauration d'une durée minimale de 24 heures de travail par semaine pour les contrats à temps partiel – applicable depuis le 1^{er} juillet 2014 – pourrait conduire au renforcement du nombre de groupements d'employeurs, dans la mesure où ils constituent à priori une alternative à la multiplication des contrats de très courte durée ».

La crise financière que nous traversons depuis 2008 impacte et fragilise de plus en plus les petites associations dont le secteur est en pleine mutation : décentralisation, évaluation des modèles de contractualisation avec les pouvoirs publics, exigence de professionnalisation et montée en compétences des bénévoles et salariés, évolution des pratiques. Des changements durables qui incitent ces acteurs, ces organisations culturelles à envisager la mutualisation et à la coopération.

Fragilisés, ces acteurs de petite ou très petite taille –de la musique, de l'audiovisuel, du théâtre, du livre..., des labels indépendants et des petits producteurs de spectacles musicaux sont poussés à se fédérer et à coopérer afin de partager les compétences et les investissements désormais nécessaires et tenter de résister ainsi à la force de frappe de leurs concurrents les plus imposants. Des déséquilibres, des bouleversements perçus et vécus comme autant de nouvelles contraintes.

Soumis à ces fortes pressions extérieures et à une montée des incertitudes, les acteurs culturels s'efforcent de réagir en recherchant et en testant des solutions qui leur paraissent les plus adaptées à l'évolution de leur environnement. L'appréhension collective des enjeux devient de plus en plus une nécessité.

La professionnalisation grandissante du secteur culturel et la complexité des tâches suscitent des besoins qui plaident en faveur des formes de mutualisation des emplois et des compétences. Pour faire face aux changements, des nouvelles compétences sont requises de l'ordre de la stratégie, de l'organisation, de la technique, du management, des NTIC.

La mutualisation fait émerger des communautés de pratique basées sur le volontariat et le développement collectif des compétences, plus ou moins structurées et contribue ici et là

selon les cas, à créer de la richesse ; facilite la mise en commun de ressources et permet d'aller plus loin en matière de projets partagés.

Les institutions s'interrogent aujourd'hui quant à la poursuite de leur implication auprès des acteurs associatifs et culturels de leur territoire au regard de la raréfaction des finances publiques, de la baisse des subventions à laquelle elles sont contraintes, conscientes de la nécessité de les accompagner autrement.

L'appréhension collective des enjeux de part et d'autre devient de plus en plus une nécessité pour développer de nouveaux modes opératoires. Le contexte incite les acteurs culturels à la mutualisation et à la coopération et aux institutions à les encourager en ce sens. Les expérimentations sont nombreuses comme c'est ici le cas et l'objet du présent accompagnement.

Concernant l'accompagnement à la préfiguration d'un projet de mutualisation entre acteurs associatifs culturels sur le territoire de Dunkerque :

Le diagnostic que nous avons réalisé à partir des entretiens individuels avec chaque acteur concerné par la démarche démontre que **l'idée de la création d'un collectif vise ici à apporter une réponse palliative à la situation économique de chaque structure concernée**. Elle consiste à répondre au déficit de ressources et de financements, à la baisse annoncée des financements, à la fragilisation des activités et par conséquent à la **consolidation des structures, des projets, des activités et des emplois, à sécuriser les parcours personnels de chacun**.

L'approche pragmatique de la mutualisation se veut donc de se regrouper et « travailler ensemble » pour la survie de chacun. Elle consiste à vouloir mettre en commun ce qui peut l'être pour rompre l'isolement, renforcer les solidarités, agir sur la réalité socio-économique de chacun.

L'objectif poursuivi se veut d'**inventer un outil collectif** à même de favoriser la consolidation de ces petites structures associatives culturelles qui **souhaitent s'unir pour survivre avec la préservation de l'emploi au cœur de la problématique de mutualisation**. Une mutualisation de l'ordre de la nécessité plus que de l'idéologie avec la volonté d'associer la collectivité tout en préservant l'autonomie de chaque association.

La mise en esprit à affirmer le regroupement et la mutualisation s'est avérée difficile lors de cet accompagnement. En effet, l'idée du regroupement est vécue avec appréhension et une motivation plus ou moins affirmée selon les associations.

Telle qu'elle apparaît à travers notre étude, la démarche de mutualisation-coopération a pour socle de valeurs l'échange, la solidarité, la réciprocité non marchande, la non lucrativité, se référant à des principes de confiance, de partage, de démocratie, de transparence, de diversité culturelle et d'intérêt général.

Les acteurs s'interrogent sur la volonté des collectivités (Ville et CUD) à initier la mise en réseau par une politique et un dispositif ad hoc vecteurs de financement.

Le niveau de maturité est plus ou moins affirmé et seules deux structures affirment une réelle ambition en faveur de l'émergence d'un collectif et une capacité à se projeter. C'est le cas notamment de **Fructose** de par son projet et l'état d'esprit qui la caractérise. Cette structure qui dispose d'un lieu capable d'accueillir le collectif est la plus motivée et la plus mature des structures pour s'engager dans l'aventure avec la volonté d'ouvrir son lieu tout en préservant son activité et ses usagers. A savoir qu'elle accueille déjà le JOKE magazine et Tout en Scène.

L'autre structure motivée pour le collectif est le **JOKE Magazine**, jeune structure incarnée par la génération Y qui active une motivation forte avec une vision entrepreneuriale audacieuse et dynamique à même, comme Cyril son représentant l'exprime lui-même, de bousculer les autres acteurs plus rétifs, moins à même de se projeter sur un concept, plus centrés sur leur intérêt personnel. Les associations **Electro Libre** et **ASBD** expriment 50 % de motivation. **Tout en Scène** dont le représentant est l'initiateur de la démarche de regroupement s'est interrogé tout au long de cet accompagnement sur la faisabilité et la réalité d'un tel projet si la collectivité publique ne porte pas le projet financièrement. Enfin, le représentant de **Just 1 Kiff** se veut le plus rétif et le plus sceptique sur l'aboutissement de ce projet auquel il ne croit pas au regard de la diversité des acteurs.

Un niveau de maturité qui peut évoluer mais qui nécessite du temps pour ces acteurs associatifs au croisement de la conduite de leurs projets respectifs et de leurs temps forts.

Il apparaît en effet clairement à l'écoute des acteurs que la volonté de servir l'intérêt général, de partager avec la collectivité des enjeux et projets au service du territoire est réelle.

Nous pensons qu'une démarche accompagnée dans la durée, avec une amorce expérimentale soutenue par une personne référente est à même de devenir assumée et souhaitée dans un esprit collectif partagé.

Au terme de l'accompagnement, les acteurs sont toujours confrontés à la difficulté de se projeter. Leurs réticences sont légitimes au regard de leur situation économique. Epuisés, essouffés par des années d'actions dans la précarité, ils rêvent d'un avenir meilleur mais peinent à l'incarner et à accepter le changement.

Travailler ensemble s'avère ici le dénominateur commun à la motivation. Une mutualisation qui s'exprime par le désir de partager des projets, des moyens, des outils, des ressources, des compétences mais aussi un lieu, un espace commun. La mutualisation concerne ici toutes les fonctions des organisations : administration, RH, comptabilité ; communication, production, diffusion. La volonté se veut de partager des enjeux sectoriels, des affinités artistiques et une proximité géographique où le territoire est perçu comme une ressource pour développer des relations inter-organisationnelles, des synergies avec d'autres structures et acteurs du territoire dans une recherche de convergence d'objectifs avec la collectivité.

Fructose et JOKE estiment que la mutualisation peut améliorer l'efficacité et l'efficience au service du développement de chacun et contribuer à partager des projets communs sur le territoire. L'ensemble des associations souhaite que les collectivités locales puissent les

accompagner dans la démarche par la désignation d'un référent et par la mise à disposition d'une expertise.

Toutes ces structures présentent une typologie commune : petites structures, déficit de professionnalisation, des projets associatifs qui nécessitent d'être réactualisés et mieux définis, des budgets similaires hormis Fructose, un niveau de financement public modéré, une grande dépendance aux financements publics et à la collectivité, un déficit de lieu pour la majorité sauf Fructose et ASBD, des projets artistiques et culturelles foisonnants, un rayonnement plus ou moins affirmé. Elles offrent une diversité de domaines et de disciplines. Certaines se connaissent de longue date. JOKE magazine fait office de « petit nouveau » dans le paysage dunkerquois. Toutes sont bien identifiées par les collectivités Ville de Dunkerque et CUD qui les connaissent, ont un regard sur leur projet à travers leurs actions sur le territoire où elles interagissent.

JOKE magazine est une jeune structure en devenir qui incarne un projet innovant sur le territoire qui doit trouver son ancrage et sa pérennité. L'ASBD apparaît comme la structure la plus professionnelle avec à sa tête un directeur dont la rigueur donne sa force au projet développé. Le projet développé par Fructose qui a mobilisé une part importante de financements publics questionne fortement les Institutions du territoire. Le projet demeure encore flou et l'équipe qui incarne ce projet le reconnaît. Just1Kiff est une compagnie qui se développe actuellement fortement et qui semble avoir une démarche structurée sur la seule base du bénévolat. Tout en scène se développe à travers l'organisation de plusieurs événementiels sur le territoire et souhaite ancrer économiquement son projet. Electro Libre souhaite voir ce regroupement s'opérer pour asseoir une dynamique qui existe déjà par ailleurs entre certains.

Notre diagnostic établit un constat d'existence d'une pré-coopération entre la plupart de ces acteurs qui déjà partagent des expériences et des projets sur le territoire. Des liens de connaissance et de confiance existent entre la plupart qui nécessitent d'être renforcés. La proximité disciplinaire et artistique est intéressante malgré la diversité des approches. Une diversité qui se veut un atout avec des points de convergences notamment autour de JOKE magazine (média) et de l'ASBD (association sportive de glisse urbaine).

Les représentants des Institutions que nous avons rencontrés s'interrogent sur l'aboutissement de ce collectif à même de constituer une expérimentation sur le territoire. Ils sont tout à fait conscients du principe de réalité économique et de la fragilité qui réunit les associations concernées. Conscients aussi des attentes de ces acteurs en termes de financement mais aussi de mise à disposition d'un lieu.

Les institutions espèrent qu'un projet partagé puisse se dessiner, un projet qui permettent aux acteurs concernés par la démarche de se qualifier y compris à travers une proposition un peu audacieuse qui puisse intégrer l'Economie Sociale et Solidaire. Une démarche qui puisse être capitalisée et favoriser une mise en réseau et des synergies intelligentes sur le territoire.

Elles se disent disposées à accompagner par l'expertise la faisabilité de ce collectif à la condition qu'un projet viable se dessine dans une logique territoriale au terme de cette mission. La question du financement est préoccupante au regard de la manne dont elles

disposent et des contraintes qui sont les leurs aujourd'hui. Leur marge de manœuvre est désormais très contrainte mais elles se disent disposées à y réfléchir au regard de l'émergence d'un vrai projet, d'une proposition réaliste.

Préoccupées par la nouvelle économie de la culture qui se dessine, elles sont également en attente de directives des décideurs politiques qui ont changé en mars dernier tant au niveau de la Ville qu'au niveau de la CUD. La politique culturelle est en voie de définition à la Ville, et la CUD qui n'a pas la compétence culturelle agit au regard de l'attractivité du territoire.

L'accompagnement a favorisé la préfiguration d'un concept-projet, ambitieux et conditionné à un lieu. Un projet à même de générer à terme une réelle économie et d'accueillir d'autres acteurs. Les associations concernées ont affirmé la volonté de se regrouper en un collectif informel dans un premier temps. Fructôse leur offre l'accès à ses locaux.

Le site dans lequel l'association Fructôse est implantée s'est avéré le lieu de référence sur lequel les acteurs se sont projetés tout au long de l'accompagnement d'où l'émergence dans le projet de certaines actions en lien direct avec ce site et le Môle 1. L'association Fructôse souhaite aujourd'hui se recentrer davantage sur la dimension artistique de son projet et transférer la gestion du lieu au collectif. Une perspective évoquée avec la CUD, propriétaire des lieux avec un potentiel de financement évoqué par Anna Czapski coordinatrice de Fructôse.

Néanmoins, ce site nécessite des aménagements et de fait des investissements pour pouvoir accueillir un concept de coworking. Pour l'heure, l'espace n'est pas adapté. Par ailleurs, de source sûre, le local « Douanes » dans lequel Fructôse accueille déjà le JOKE est amené à être démoli dans quelques mois du fait d'un projet de requalification du site par la CUD.

Alors que les acteurs ont pris l'ensemble du site dédié à Fructôse comme socle de leur futur projet de regroupement, la dernière séance a déporté leur attention vers d'autres locaux plus adaptés au regard de leur volonté d'ancrer rapidement leur projet et pouvoir se tester à titre expérimental sur une base informelle et affirmer le projet. Plusieurs sites ont été évoqués comme l'école La Martine, La Fabrique

Au terme de l'accompagnement, tant le modèle économique, les aspects organisationnels, la gouvernance que la structuration juridique n'ont pu être définis. Ils ont été un temps abordés et débattus mais nécessitent une réelle réflexion. Les acteurs souhaitent pouvoir disposer d'un accompagnement complémentaire destiné à aborder ces aspects stratégiques et déterminants d'un projet de regroupement.

CONCLUSION :

Le diagnostic que nous avons établi et la préfiguration d'un concept-projet que l'accompagnement a favorisé laisse espérer un potentiel. Les craintes exprimées par les acteurs et qui subsistent toujours sont tout à fait légitimes et communes à tous les collectifs dans leur phase de préfiguration. Mais ici plus que sur d'autres collectifs que nous avons

accompagnés, la peur et la prise de risque, les hésitations de certains ralentissent le passage de l'idée à l'action.

Par ailleurs, nous notons la difficulté pour 4 des structures concernées par la démarche à se projeter au terme de 5 séances de créativité et à affirmer une ambition en faveur de ce projet de collectif. Seule Fructôse apparaît leader sur ce projet avec un réel enthousiasme et l'envie réelle de voir ce projet s'ancre rapidement.

A noter également une forte dépendance de ces structures à la collectivité et des attentes clairement formalisées en sa direction de l'ordre du soutien financier, de la mise à disposition d'un lieu et aussi d'une implication des deux collectivités Ville et CUD dans la mise en œuvre du projet via un accompagnement dédié.

L'accompagnement a fait émerger le désir d'un « collectif d'entrepreneurs culturels réunis dans un lieu autour d'un principe de mutualisation et de coworking culturel et artistique. Le parti pris du collectif se veut de s'implanter dans un lieu pour en partager l'espace et travailler ensemble, coopérer sur des projets communs et partagés.

La réflexion a fait émerger une finalité d'espace de coworking culturel et artistique, d'incubateur d'entrepreneurs culturels avec des orientations stratégiques intéressantes dont certaines sont amenées à constituer une offre de services : accompagnement artistique, services administratifs

Le projet est à même de réunir les associations concernées, de les conforter mais aussi d'ouvrir le projet à d'autres acteurs en lien avec les enjeux du territoire. Il a été pensé en ce sens. Un certain nombre de structures ont été identifiées. D'où la nécessité d'un lieu destiné à accueillir à terme d'autres acteurs culturels du territoire.

Le levier de l'ESS caractérisé ici par l'entrepreneuriat culturel, nouvelle appellation en voie de reconnaissance, a été évoqué mais pour l'heure, les acteurs ne sont pas disposés à asseoir un projet à vocation économique avec une prise de risque.

Ils souhaitent dans un premier temps consolider l'idée même du projet à travers un cadre informel ; l'occasion de se tester, de mieux se connaître et d'avancer ensemble.

Le succès de cette expérience de mutualisation et de coopération dépend fortement d'éventuelles aides financières extérieures et de la mise à disposition d'un lieu par la collectivité mais avant tout de la capacité des acteurs à dépasser leurs appréhensions et à développer une vision partagée.

Ils doivent se projeter, mesurer et envisager concrètement les effets d'une mutualisation réussie à savoir : le développement de nouvelles activités, de nouveaux projets, nouveaux services ; l'amélioration des services rendus, la mise en œuvre de projets plus ambitieux, l'accès à des opportunités de moyens, de marchés inaccessibles isolément pour les organisations de petite taille ; la production de gains de visibilité, de notoriété, de légitimité, de crédibilité ; la production de gains de temps par le partage d'outils et de méthodes de travail ; la création de nouvelles connaissances, de nouvelles compétences,

l'élaboration ou la diffusion de savoir faire plus efficaces, la professionnalisation des membres, la création d'emplois, l'amélioration des conditions de travail.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'au terme de cet accompagnement, si l'idée même de ce collectif n'est pas ancrée dans un espace dédié de poursuite de réflexion, elle s'essouffera très rapidement. Ce qui nécessite de poser un acte et un cadre.

C'est pourquoi, nous préconisons :

- La poursuite de la réflexion sur le concept-projet pour ancrer le projet
- Le développement du Collectif autour d'un cadre informel avant de lui asseoir un statut juridique
- La désignation d'une personne ressource qui assurera la coordination
- La mise en place d'un plan d'action et d'un calendrier
- La définition de priorités / une hiérarchie des actions à mettre en oeuvre
- La mise en place d'un comité de pilotage associant les partenaires institutionnels à certaines étapes pour travailler avec les Collectivités
- L'activation d'un premier projet pour convaincre la puissance publique
- Le déploiement progressif du projet par l'implantation du laboratoire d'idées comme point d'appui au développement du collectif et de sa reconnaissance.

Remarque :

Faire collectif implique de développer :

- un état d'esprit positif, de la bienveillance, de la confiance
- un dialogue constructif
- un esprit d'intérêt collectif
- une vision partagée du projet et de sa finalité.

PREFIGURATION CONCEPT PROJET / COLLECTIF CULTUREL

Le contexte projet

Au constat d'un déficit de lieu inter-pluridisciplinaire, d'incubateur pour les entrepreneurs culturels et d'espace tremplin pour les projets émergents, des professionnels de la culture (spectacle vivant, arts plastiques ...), de l'évènementiel, de la communication, de la glisse urbaine, tous très investis dans le monde associatif et la culture solidaire sur le territoire de Dunkerque souhaitent se regrouper en un collectif.

Les structures concernées : Fructôse, Tout en Scène, JOKE magazine, Electro Libre, ASBD association Skateboard de Dunkerque, Cie Just1Kiff.

30 années de politique culturelle institutionnelle ont figé l'offre autour de gros équipements. Ces acteurs souhaitent développer une offre alternative et complémentaire, combler un vide, répondre aux besoins des jeunes générations, favoriser une effervescence culturelle sur le territoire dont le Môle 1 serait le catalyseur.

Travailler ensemble s'avère le dénominateur commun à leur motivation au fondement d'un principe de mutualisation. Une mutualisation qui s'exprime par le désir de partager des moyens, des outils, des ressources mais aussi un lieu, un espace commun. Elle concerne ici toutes les fonctions des organisations : administration, RH, comptabilité, communication, production, diffusion. Elle vise à améliorer l'efficacité et l'efficience au service du développement de chacun et contribuer à partager des projets communs sur le territoire.

La volonté se veut également de partager des enjeux sectoriels, des affinités artistiques et une proximité géographique où le territoire est perçu comme une ressource pour développer des relations inter-organisationnelles, des synergies partenariales avec d'autres structures et acteurs du territoire dans une recherche de convergence d'objectifs avec la collectivité.

Les structures concernées souhaitent générer une communauté d'entrepreneurs culturels. Pour ce faire, ils s'inscrivent dans une dynamique d'ouverture à d'autres structures souhaitant les rejoindre autour de leur vision et de valeurs partagées.

A travers un projet qui se veut ambitieux, ils souhaitent favoriser l'émergence d'une grappe de « créatifs culturels » réunis autour d'une proposition d'activités multiples au sein d'une pépinière associative version « cluster » ou coopérative aux allures de « village ».

A travers ce collectif au fonctionnement participatif, coopératif, ouvert et transversal, outil de production et de diffusion fonctionnel, vecteur de convivialité, ils souhaitent partager une aventure collective sur un territoire en mutation qui se réinvente.

Tous très investis et engagés dans la création, la diffusion de spectacles ou l'organisation d'évènements culturels sur ce territoire y compris à travers un média, « le JOKE Magazine », ont déjà l'habitude de travailler ensemble et de croiser leurs pratiques. Ils constituent un réseau d'acteurs dont la diversité favorise la création d'une communauté de compétences et de savoir-faire.

Ces acteurs poursuivent l'objectif d'investir un lieu spécifique qui leur permette de déployer un projet d'envergure de type « factory » ou « village culturel ». Seules deux de ces structures disposent actuellement d'un lieu, Fructôse et l'ASBD.

Le site sur lequel Fructôse est implantée offre une opportunité d'accès au collectif.

Fructôse souhaite en effet aujourd'hui redimensionner son projet et se recentrer sur son cœur de métier, à savoir l'accueil d'artistes en résidences, leur accompagnement, la création de liens originaux entre ces présences artistiques et le territoire. L'animation du Môle 1 n'entre pas dans l'ADN de son projet. Fructôse a en partie développé une palette de services professionnels de soutien aux artistes (conseils, gestion, outils de productions partagés) qu'elle assure de manière ponctuelle. Ses promoteurs souhaitent désormais exister à travers ce collectif. Pour ce faire, ils sont tout à fait disposés à transférer la gestion des locaux au collectif, en accord avec la CUD propriétaire des lieux, pour permettre à ce dernier d'y implanter et d'y déployer son projet.

Ce site se situe sur le Môle 1, friche portuaire de 8 hectares parsemée de bâtiments industriels du XIXème siècle, ancien quai du Port Autonome de Dunkerque appartenant à la Communauté Urbaine de Dunkerque. Un site en mutation où les Institutions du territoire ont érigé La Halle aux Sucres, pôle ressources et d'expertises dédiées à la ville durable dont la vocation est d'éclairer la compréhension des grands enjeux de la ville de demain. D'autres projets seraient actuellement à l'étude.

L'association Fructôse, incubateur pour artistes de toutes les disciplines occupe 3000 m2 de ces anciens entrepôts qu'elle a en partie réaménagés en trois espaces : les Douanes, les Mouettes et le 4.4 mis à disposition par la CUD. L'association accueille déjà régulièrement la plupart de ces acteurs et plus particulièrement le JOKE magazine et Tout en Scène.

Dans sa configuration actuelle, le site apparaît adapté à l'ambition première et aux besoins du projet tel qu'il se dessine mais non sans un investissement financier susceptible de rendre le site en capacité d'accueillir un espace de coworking en lui offrant toutes les conditions de sécurité et de confort. Une perspective de fait conditionnée à la volonté politique.

Ce projet de collectif, au regard du concept qu'il porte, permettrait de transformer une partie de cette friche industrielle en un espace culturel de proximité, en un lieu de vie, en prise avec l'environnement culturel et social du territoire.

CONCEPT PROJET / COLLECTIF CULTUREL

Positionnement :

Un collectif d'entrepreneurs culturels réunis dans un lieu autour d'un principe de mutualisation et de coworking.

Le parti pris du collectif : s'implanter dans un lieu pour partager ce lieu et travailler ensemble, coopérer sur des projets communs et partagés.

Le collectif se concentre sur une implantation au sein des locaux de Fructôse sur le site du Môle 1. D'autres lieux peuvent être envisagés sur le territoire au regard de leur disponibilité et au croisement de la volonté politique : l'école Lamartine, les locaux de La Fabrique

Vision / finalité du regroupement

Générer une communauté créative d'entrepreneurs culturels.

Travailler ensemble, coopérer, mutualiser des moyens dans l'esprit de l'entrepreneuriat culturel.

Partager un projet global dans une dynamique de développement économique de chacun à travers un lieu de vie, de création artistique, de diffusion, de recherche et d'expérimentation, de rencontres conviviales entre acteurs du territoire.

Missions principales :

- 1°. Développer un lieu d'échanges et de coproduction entre acteurs sur un mode coopératif à travers un principe d'incubateur et de coworking.
- 2°. Développer une offre de services mutualisés par et pour les adhérents.
- 3°. Accompagner la création d'actions innovantes sur un mode coopératif.
- 4° Contribuer à l'animation du territoire à travers l'émergence d'une offre culturelle alternative et effervescente sur un site en requalification, le Môle 1.

Démarche du collectif envers ses membres :

- Le collectif fédère, réunit, accompagne ses membres-adhérents.
- Il assure la promotion de ses adhérents, leur programmation, les actions développées via un dispositif de communication : portail web, plaquette.
- Il contribue à la mutualisation de certains moyens : lieu de Fructôse, mise en commun de compétences, ressources diverses, matériels... .

Valeurs du collectif :

- Le collectif défend des valeurs communes au service de la culture sur son territoire
- Chaque structure membre garde son autonomie globale (artistique, financière...)
- Ses membres revendiquent leur diversité : disciplines, projets associatifs, projets culturels
- Le collectif respecte la singularité de chacun de ses membres
- Le collectif se réunit autour du principe de « culture pour tous »

ACTIVITES organisées autour de 3 pôles

1° / Pôle économique / incubateur & coworking

2° / Pôle communication & évènementiel

3° / Pôle « communauté & citoyenneté »

Une offre de services :

Conseil / ingénierie de projets culturels et artistiques / accompagnement divers ...

PRESENTATION DES POLES

1° INCUBATEUR / COWORKING D'ENTREPRENEURS CULTURELS & ARTISTES

Espace de coworking pour entrepreneurs culturels, associations culturelles émergentes et artistes constitué de :

Une plateforme de bureaux (open space, bureaux cloisonnés, salle de réunion et de formations partagées)

Des locaux de répétition

Un plateau-test : workshop / recherche / expérimentation /

Un espace convivialité / bar associatif – lieu d'échanges

Services proposés par l'incubateur :

Domiciliation

Services administratifs de base et spécialisés secteur

Gestion de paye et portage salarial généraliste et spécialisé spectacle

Accompagnement artistique : production / diffusion

Système de trocs de compétences : création d'une monnaie d'échanges de services dont la mesure est le temps.

A mettre en place par le collectif : ex : une heure de graphisme, une heure de scénographie-décoration, une heure de dépannage informatique, une heure de cours de danse, une heure d'initiation à la photo-numérique, une heure de comptabilité, une heure de rédaction de dossiers etc

2° POLE EVENEMENTIEL & COMMUNICATION

POLE EVENEMENTIEL CULTUREL / DIFFUSION

Diffusion des événements des membres : festivals variés : Electrolibre Festival, Zoom, Mon inouïe symphonie et salon de la micro édition

Restitution des résidences et ateliers des compagnies et associations membres du collectif

Organisation de rendez-vous décalés tous publics : bal, fêtes populaires, rendez-vous récréatifs proposés par les membres

Tremplin & carte blanche aux initiatives locales et initiatives de jeunes professionnels et amateurs (sur la base d'un accompagnement professionnel)

POLE COMMUNICATION & MEDIA

Plateforme de services dans le domaine de la communication : multimédia, web design, réseaux sociaux, inventions de solutions sur mesure à tous les problèmes d'images.

Service de diffusion : actions de street marketing, diffusion d'affiches, programmes, magazines

Soutien à une communication événementielle / direction artistique

Mise en place d'un « guide de survie culturelle » : magazine d'information culturelle et créative de proximité

3° POLE COMMUNAUTE / CITOYENNETE

Espace convivialité / bar associatif

Laboratoire d'idée / think tank : faire société / intégrer les évolutions sociétales et l'innovation / citoyenneté / démocratie locale / développement durable / jeunesse / ESS

Ateliers d'échanges de savoirs : chaque coworker partage ses compétences lors d'ateliers découvertes gratuits proposés à tous

*Ex : Marjorie Schérier, Willhane : embaucher des artistes / Camille de Fructose : sérigraphier soi moi-même ses affiches / Cyril du Joke : investir les réseaux sociaux
Ex : fabriquer soi même son ordinateur/ comment produire un spectacle ? les nouveaux modes de communication ? qu'est ce qu'un éco-événement avec manu de Tout en scène*

Séances de créativité sous forme de petit déj d'entrepreneurs avec des invités et des thèmes

Cycle de conférences et de formations en partenariat avec Entreprendre Ensemble, Work&co, le Learning Center, l'Ulco (pôle culturel portuaire)

LES STRUCTURES MEMBRES DU COLLECTIF :

FRUCTOSE / présentation

L'association Fructose est un incubateur pour des artistes de toutes les disciplines, des porteurs de projets et des entrepreneurs culturels. Elle défend de nouvelles formes de création et de coopération entre artistes, territoire et habitants. Elle initie des partenariats divers à travers nombre d'acteurs dont les compétences peuvent être mobilisées à tout moment pour faire œuvre collective et contribuer à la recreation du territoire.

Fructose assure un accueil en résidence, offre un accompagnement, propose un parc de matériel et favorise la création de liens originaux entre ces présences artistiques et le territoire. Elle a développé une offre de services professionnels de soutien aux artistes (conseil en production, soutien administratif, gestion, outils de productions partagés).

Fructose est également un lieu de vie et de rencontres ouvert à tous qui défend le patrimoine singulier du Môle 1, la force poétique du site portuaire, la future vocation créative et économique de ce délaissé urbain en cours de reconquête tout en lui conservant des traces et accents de son passé portuaire lointain.

Fructose est implantée sur le Môle 1, friche portuaire de 8 hectares parsemée de bâtiments industriels du XIXème siècle, ancien quai du Port Autonome de Dunkerque appartenant à la Communauté Urbaine de Dunkerque. Fructose occupe 3000 m2 de ces anciens entrepôts qu'elle a en partie réaménagés en trois espaces : les Douanes, les Mouettes et le 4.4 mis à disposition par la CUD.

Le site offre 22 espaces de travail individuels et 11 espaces collectifs : studio de répétition et d'enregistrement pour la musique, atelier sérigraphie, salle de réunion, plateau-test pour le spectacle vivant, espace d'exposition, ateliers pour le volume, petites ruches pour les graphistes, couturiers, auteurs, cinéastes, espace d'exposition.

Fructose est gérée principalement par des bénévoles (artistes et militants culturels) et emploie une équipe légère et flexible d'experts spécialisés dans l'accueil et le conseil aux artistes et entrepreneurs culturels. C'est aussi un projet où chacun est "ressource généreuse" pour les projets des autres.

ACTIVITES DE FRUCTOSE :

Mise à disposition de locaux : résidences à l'année / résidences brèves

Résidences thématiques : résidences dans le cadre d'évènements ou de projets avec des partenaires locaux et internationaux, notamment le Festival Mon Inouïe Symphonie.

Conseil en production : gestion administrative / aide à la stratégie

Education populaire : ateliers de création collective / mobilisation autour des projets

Evènements ouverts aux publics : festival de performances Mon Inouïe Symphonie portes-ouvertes / sorties de résidences et expositions / invention de fêtes populaires

Vie du môle : ouverture du môle1 à des acteurs extérieurs (festivals, soirées, expositions).

TOUT EN SCENE / présentation

Créée en 2008, Tout en Scène est une association Dunkerquoise au service du développement culturel sur le territoire Dunkerquois et en Flandre qui propose une offre artistique et culturelle originale, diversifiée, de qualité et pour tout public. C'est un projet pluridisciplinaire qui intègre de multiples savoir-faire : concept & maîtrise d'œuvre / gestion de projet / communication / programmation artistique & action culturelle / coordination / décoration & agencement des espaces / sécurité / technique / logistique... .

Artisan événementiel, T.E.S. produit des événements culturels et accompagne les initiatives culturelles et artistiques de porteurs de projets. L'association répond à des manques en lien avec de nombreux acteurs, sur plusieurs secteurs. Elle répond aussi à des envies. Elle participe au montage d'actions d'envergure sur le territoire.

L'association fonctionne sur le principe de la mutualisation et la mise en réseau.

A travers l'accompagnement des initiatives culturelles et artistiques de porteurs de projets TOUT EN SCENE favorise la construction de partenariats associatifs, propose diverses prestations de services, active du conseil en gestion de projets et en développement de carrières d'artistes.

Avec une dimension sociale, solidaire et éco-responsable, le catalyseur T.E.S. est force de proposition, de mutualisation et favorise l'interaction par la mise en réseau des acteurs culturels.

JUST1KIFF / présentation

Le collectif JUST1KIFF est né en 2003 de la volonté de plusieurs danseurs hip hop de l'agglomération Dunkerquoise. L'objectif initial s'est voulu de permettre aux jeunes de pratiquer la danse hip hop sous diverses formes : spectacles, création, concours chorégraphiques, battle. Assez rapidement les prestations réalisées par le collectif lui ont assuré une renommée locale, régionale et même internationale à travers notamment les événements suivants : Battle of the year, International battle event et de nombreux festivals tels que les Hip Hop days ou Lezarts Urbains de Bruxelles. Le collectif s'est également fait connaître par sa participation au film de Cédric Klapish « Ma part du gâteau ».

En 2001, JUST1KIFF devient compagnie professionnelle et John Martinage, membre fondateur, son directeur artistique. Danseur professionnel depuis 10 ans, John s'est formé au sein de diverses compagnies comme Melting spot à Lille, Malka à Grenoble, Mémoires Vives à Strasbourg, Cie Sophie Carlin à Toulouse

En 2012 la compagnie présente sa première création « D'où je vais », aux accents hip hop et flamenco à Dunkerque au sein de l'Atelier Culture La Piscine (scène universitaire de l'ULCO) en collaboration avec la Ville de Dunkerque puis lors du concours des jeunes chorégraphes d'Arques ou encore lors du festival international des Repérages 2013 à Lille.

En 2013, JUST1KIFF souffle ses 10 bougies et entame une nouvelle décennie sur les chapeaux de roue. La compagnie voit son projet de création dansée et jouée « Fer ailleurs »

retenu dans le cadre de Dunkerque 2013 capitale régionale de la culture diffusée en novembre 2013 au CACFM de Gravelines avec le soutien de la Région NPDC, la Communauté Urbaine de Dunkerque, les Villes de Dunkerque et Gravelines. La compagnie est sélectionnée dans le cadre des Repérages 2013 de Danse à Lille pour y présenter « D'où je vais » à la Maison Folies de Wazemmes.

En 2014, John Martinage et JB Boley présentent en février « D'où je vais », la première création de la compagnie professionnelle au Théâtre du Petit Gymnase de Paris lors d'une scène partagée avec la compagnie Espace des Sens d'Olivier Lefrançois à des programmateurs et responsables CCN, acteur de la danse en France. En Mai, « D'où je vais » est jouée au Centre Chorégraphique National de La Rochelle.

La compagnie JUST1KIFF active une proposition de pratique de la danse hip hop à travers une démarche de création, de transmission et de professionnalisation. Le collectif se démarque par son côté pluridisciplinaire du fait des multiples expériences scéniques et les formations des danseurs (jazz, contemporain ...etc).

Le répertoire de la compagnie affiche 3 créations. La compagnie est détentrice de la licence 2 d'entrepreneurs du spectacle. Elle fonctionne avec une vingtaine de danseurs permanents dont deux professionnels. Deux membres sont danseurs professionnels sous le statut d'intermittents. La compagnie souhaite se doter d'un poste d'administrateur en vue d'accompagner la croissance de la structure, la promotion et la diffusion.

ELECTRO LIBRE / présentation

Créée en mars 2009, l'association ELECTRO LIBRE est un collectif d'artistes qui a pour but de promouvoir et valoriser les musiques électroniques et les arts numériques à travers des événements tels que concerts, happenings mais aussi ateliers et conférences. L'activité permet également de participer à des événements musicaux en tant que deejays et organisateurs sur la région Nord-Pas de Calais. Les ateliers de sensibilisation mix/deejaying sur platine vinyle et CD favorise la reconnaissance des nouvelles pratiques musicales. Depuis 2013, ELECTRO LIBRE organise sur Dunkerque l'Electro Libre Festival Sur ces différents événements, l'association fait intervenir des artistes de renommées internationales en tête d'affiche de très gros festivals tout en associant des artistes locaux afin de faire vivre la scène locale et afin que le festival puisse leur servir de tremplin dans leur carrière artistique.

A travers différents formats d'intervention et d'espaces comme Mix&Thé qui se déroule au jardin public ou le Tremplin DJ mais aussi les différents styles de musiques électroniques (electro, techno, dubstep, drum'bass..), l'association touche un large public de 6 à 40 ans, d'horizons divers comme celui du rock, electro, hip hop, reggae. Le public reflète la diversité et la multitude de styles des musiques électroniques.

Dans le cadre de la Capitale Régionale 2013, ELECTRO LIBRE a eu l'opportunité d'organiser plusieurs événements sur le Dunkerquois qui constituaient le projet « Les horizons électroniques » qu'elle a pérennisé en festival autour d'un parcours générationnel des musiques électroniques autour de 5 événements : l'Electro Libre Festival, le Battle Dj, le Projet Mix, l'Apéro Electro Senior, la Boom Electro.

L'association intervient principalement sur l'agglomération Dunkerquoise mais aussi sur la région et le transfrontalier par le biais d'ateliers et d'événements. Elle s'inscrit dans la lignée des associations dunkerquoises qui ont œuvré à la reconnaissance des musiques électroniques sur le territoire, notamment à travers la « Dunk'phenomena » et plus récemment l'association « Landscape ».

Les valeurs de mixité générationnelle, culturelle et sociale sont au cœur de la démarche de l'association qui œuvre en faveur du partage et de la solidarité qu'elle met en pratique par une politique tarifaire accessible au plus grand nombre et une programmation éclectique de qualité, ambitieuse et accessible. L'association active des partenariats avec Culture du cœur, Emmaüs, les Maisons de quartier.

ELECTRO LIBRE se donne pour mission de travailler avec le tissu économique local en privilégiant la construction et la consolidation de nombreux partenariats avec les structures du territoire régional parmi lesquels : Ville de Dunkerque / Région NPDC / Communauté Urbaine de Dunkerque / Ville de Malo les Bains / Ville de Coudekerque-Branche / Centre Commercial Marine / Les 4 Ecluses / FRAC NPDC / Art Point M / Kuursaal de Dunkerque / Culture du cœur / Les Eaux du Dunkerquois / Entreprendre Ensemble

En 2015, l'association affiche un budget annuel de 75 000 euros. Le festival représente 65 % du budget en 2015.

La participation de l'association à la Capitale Régionale de la culture 2013 lui a permis de se structurer professionnellement et de créer son premier poste salarié.

Electro libre est le relais régional de l'association parisienne Technopol / Techno Parade sur la Région Nord-Pas de Calais.

JOKE MAGAZINE / Présentation

Le JOKE Magazine a été créé par les acteurs de l'association Kavalk'art qui propose et organise depuis quelques années des événements culturels sur le territoire de Dunkerque, et de manière régulière à l'Université. Son but est de promouvoir l'art et la culture de toutes provenances et sous toutes ses formes.

Le JOKE est un magazine gratuit diffusé au cœur du grand Dunkerquois et de ses environs. Son objectif est de promouvoir la culture locale et les différents événements en centralisant l'information sur un unique support de diffusion trimestrielle de 48 pages.

Les rubriques du magazine sont conçues pour favoriser l'essor culturel du territoire, l'ouverture au détroit composé des régions de l'Angleterre et de la Belgique.

Le projet est porté par les forces jeunes et innovantes du territoire ainsi que différents partenaires sensibles aux initiatives créatives et aux actions d'échange.

Le JOKE magazine se veut participatif, regroupant l'information culturelle et créative, les acteurs innovants et les populations à travers un support médiatique de proximité.

Sa périodicité est trimestrielle, son tirage de 16 000 magazines à l'année.

ASBD / ASSOCIATION DE SKATEBOARD DE DUNKERQUE

Née d'une passion commune pour le skateboard et les pratiques dites urbaines, l'Association de Skateboard de Dunkerque a été créée en 1997.

L'ASBD a pour objet la promotion de la pratique du skateboard et plus généralement des pratiques de glisse urbaine de rue et en skatepark. Elle est considérée avant tout comme une association de loisirs mais elle partage une dimension sportive avec une école de skateboard et participe aussi à des compétitions. L'association s'attache à donner une autre image du skate et de sa pratique à travers notamment la culture et le graphisme. Elle tend à l'ériger en style de vie. Elle s'adresse à un public de 6 à 45 ans. L'association est implantée dans un skatepark couvert sur le territoire de Dunkerque. Elle fonctionne avec 3 salariés.

Des séances d'entraînement en pratique libre, à l'organisation de stages découvertes et cours particuliers mais aussi l'organisation et la participation à des compétitions, démonstrations et animation en partenariat ou non avec des distributeurs, marques ou toutes autres structures désirant prendre part à l'animation, la palette d'activités de l'association est large.

L'ASBD a un rôle éducatif dont les objectifs pédagogiques se veulent de proposer un cadre qui contribue au développement social et personnel du pratiquant, complémentaire aux différentes institutions que sont l'école, les accueils de loisirs classiques, le cercle familial. ASBD se veut un espace d'expérimentation et d'émancipation qui vise la reconnaissance dans la vie de groupe et la définition de ses limites dans le respect des autres.

L'association a développé une politique de sécurité avec une mise à disposition gratuite au pratiquant, adhérent ou non, d'un casque, de genouillères, de coudières et de protèges poignets.

LE COLLECTIF VU PAS LES ACTEURS / AMBITION / ATTENTES / MUTUALISATION

TOUT EN SCENE / A PROPOS DU COLLECTIF :

Motivation pour le collectif ?

- Favoriser le développement structurel de Tout en Scène et être une réponse à la survie des structures
- Valoriser et renforcer un processus de mutualisation déjà active
- Mutualiser des moyens, des besoins, des projets, des visions : mutualiser un lieu (Les Bains Dunkerquois, Fructôse) ; un comptable
- Rechercher une vitrine et une reconnaissance
- Développer une vision partagée, affirmer et défendre les projets de chacun

Quelle vocation, quelle ambition donner à ce collectif ?

- Une vocation coopérative, collaborative via l'ESS
- Une dimension plateforme : réflexion, ressources, accompagnement, formation
- Une dimension vitrine
- Un lieu d'expérimentation et un espace de professionnalisation

Qu'attendez-vous des Institutions du territoire ?

- Une réponse politique à la maturité d'un noyau d'associations engagées dans l'action culturelle sur le territoire
- De la reconnaissance, une légitimité
- Un partenariat collaboratif au-delà des promesses électorales
- Une aide à un positionnement sur le territoire : visibilité / vitrine à l'existant
- Un appui à la professionnalisation
- Un soutien financier voire la mise à disposition d'un lieu

Comment pensez-vous pouvoir vous investir dans ce projet ?

Etant à l'origine du projet , comme un référent, un intermédiaire
En assurant la coordination

Que pouvez-vous mettre en commun ?

- des moyens humains : compétences, un savoir-faire, une expertise, du conseil
- les moyens matériels du petit parc de l'association

Quelles sont vos réserves éventuelles ? freins / résistance ...

- Les acteurs concernés ne sont pas tous au même niveau de maturité

Quelles doivent-être les clés de réussite, les points de force d'un tel projet ?

- Les membres doivent être unis, réunis autour d'une vision partagée
- Les membres doivent partager des valeurs communes (charte)
- Ils ont besoin d'être soutenus par la collectivité
- La force du projet serait de lui donner une assise ESS

Forces de votre structure pour participer à un tel projet ?

- A l'origine du projet de collectif
- Compétences

Faiblesses de votre structure pour participer à un tel projet ?

- Trop engagé
- Isolement

FRUCTOSE / A PROPOS DU COLLECTIF

Motivation pour le collectif ?

Une défiance entre associations existe sur Dunkerque qu'il faut surmonter par l'exemple. La critique est omniprésente et malveillante. Une ambiance qui nécessite de la bienveillance. L'esprit collectif est dans l'ADN de Fructôse. L'idée d'un collectif existe dans Fructôse. JOKE et Tout en scène ont déjà intégré la structure. Fructôse dispose d'un lieu qui doit servir à partager des idéaux et aussi les valeurs de l'Education Populaire. Son projet est encore en devenir et manque de maturité. Les artistes de Fructôse sont dans la crainte de devoir s'occuper d'autres structures qui pourraient les rejoindre mais les portes sont ouvertes. Un tel projet peut contribuer à rendre Fructôse plus forte.

- Le collectif peut être un outil destiné à renforcer ses membres et offrir un espace de travail à des entrepreneurs culturels et de formaliser une mutualisation
- Le collectif peut répondre à un déficit de confiance, offrir un espoir de qualification
- Favoriser le développement d'un bar associatif partagé
- Permettre la mutualisation d'un poste de coordinateur

Quelle vocation, quelle ambition donner à ce collectif ?

- Une vocation de cluster autour de la mutualisation d'un lieu et d'espaces de travail
- un espace d'incubation, de coworking, un lieu d'énergies créatives, un espace d'intelligence collective à l'échelle du Môle 1 avec une ouverture à d'autres acteurs
- Un outil qui doit permettre de trouver une intelligence collective afin de retrouver et sauvegarder l'esprit et les valeurs de l'Education Populaire

Qu'attendez-vous des Institutions du territoire ?

- de la bienveillance, de la confiance
- la mise en place d'un groupe de travail avec les institutions et le soutien d'un référent qui puisse accompagner le projet notamment vers l'ESS qui est un levier

Comment pensez-vous pouvoir vous investir dans ce projet ? que pouvez-vous mettre en commun ?

- La mise à disposition de l'espace « Les mouettes »
- Le partage de compétences
- Le développement d'une offre de prestations

Quelles sont vos réserves éventuelles ? freins / résistance ...

- Le fonctionnement informel des structures

Les associations concernées sont de toutes petites associations, assez précaires et peu professionnelles. Elles fonctionnent en partageant des filons et font souvent de la bricole. Elles sont habituées à fonctionner de manière informelle et ont goût à cette forme d'action. Elles affichent un manque de compétences et de professionnalisme. Pour les mobiliser, il faut des actions concrètes et rapides. Il faut également trouver un modèle.

Quelles doivent-être les clés de réussites, les points de force d'un tel projet ?

- Une volonté forte et partagée
- Le soutien des institutions

Forces de votre structure pour participer à un tel projet ?

- Ses compétences
- Son lieu

Faiblesses de votre structure pour participer à un tel projet ?

- l'absorption des diversités

ELECTRO LIBRE / A PROPOS DU COLLECTIF

Motivation pour le collectif ?

- Intérêt à se regrouper, travailler ensemble et se professionnaliser
- Avoir une plus grande visibilité et accroître la reconnaissance des institutions
- Affirmer une mutualisation déjà existante et accroître une mutualisation de moyens et de compétences formalisée
une démarche de mutualisation déjà existante
- Mise en commun de besoins en : RH, comptabilité

Quelle vocation, quelle ambition donner à ce collectif ?

- Créer un outil partagé qui permette de structurer un noyau de petites associations et qui favorise le développement d'une activité culturelle commune
- Que chacun puisse trouver une base pour ses propres actions

Qu'attendez-vous des Institutions du territoire ?

- Un regain d'intérêt et de reconnaissance
- Un soutien à la structuration
- La volonté d'accompagner une « structuration » de petites associations

Comment pensez-vous pouvoir vous investir dans ce projet ? que pouvez-vous mettre en commun ?

- Une implication dans la gouvernance au sein de l'équipe dirigeante

Quelles sont vos réserves éventuelles ? freins / résistance ...

- Un questionnement sur l'investissement que représente un tel projet et sur le ratio financier
- La méconnaissance des moyens pour activer un tel projet
- La maîtrise de son indépendance et le respect de l'identité de chacun
- La difficulté et la complexité à définir qui met quoi

Quelles doivent-êtré les clés de réussites, les points de force d'un tel projet ?

- La confiance
- Une réelle envie de travailler ensemble
- Des objectifs communs à toutes les structures : vision partagée
- Une répartition équitable sinon proportionnelle aux apports de chacun
- Une gouvernance démocratique

Forces de votre structure pour participer à un tel projet ?

- Compétences / expertise sur l'évènementiel
- Le fait de disposer d'un réseau important
- Le rayonnement, l'image, la reconnaissance
- Relais technopôle sur Dunkerque

Remarque :

- Nécessité d'approfondir la connaissance des acteurs entre eux.

JOKE / A PROPOS DU COLLECTIF

Motivation pour le collectif ?

- Travailler avec d'autres et construire un projet concept autour de l'entrepreneuriat culturel
- Développer JOKE à travers ce projet

Quelle vocation, quelle ambition donner à ce collectif ?

- Une sorte de mini-campus culturel qui s'inscrit dans l'économie nouvelle
- Un espace de coworking intelligent et accessible (Cf Gare Saint Sauveur)
- Un lieu qui permette de vivre ensemble, réfléchir ensemble, partager et développer des projets communs où chacun se retrouve au principe de la coopération
- Un lieu de mutualisation qui permette à chaque projet de cohabiter

Qu'attendez-vous des Institutions du territoire ?

- Une coopération / un partenariat autour de d'objectifs partagés
- Une réflexion commune
- Un soutien

Comment pensez-vous pouvoir vous investir dans ce projet ? que pouvez-vous mettre en commun ?

- Cyril a un véritable intérêt pour ce projet et il est prêt à s'y investir à 100 %
- Mutualiser de la communication
- Partager un réseau
- Un apport en communication important et un relais vers de nombreux réseaux à travers les étudiants et au-delà à travers des acteurs du territoire XYZ

Quelles sont vos réserves éventuelles ? freins / résistance ...

- Une posture trop ambitieuse par rapport aux autres acteurs
- Porteur d'une autre vision qui peut faire peur
- Un projet qui va demander du temps alors qu'il faudrait aller vite / la question de la survie avant que le projet n'aboutisse

Quelles doivent-être les clés de réussites, les points de force d'un tel projet ?

- La confiance et la motivation des acteurs concernés
- Parier sur les jeunes
- Côté artistique au regard des offres de chacun, un bon maillage est à faire
- Chacun doit valoriser ce qu'il est et ce qu'il fait / assurer le portage du projet collectif et une représentation
- Parler d'une même voix sans dissonance
- Savoir se vendre
- Identifier rapidement une personne qui cherche les fonds

Forces de votre structure pour participer à un tel projet ?

- Mouvance à créer par rapport aux jeunes
- Faire reconnaître l'Université (sentiment d'appartenance)
- Un relais de communication
- Des réseaux

Faiblesse de la structure :

- Consolidation du poste et difficulté à constituer une équipe
- Des faiblesses à renforcer

Remarque : *Il faut veiller à l'intelligence collective / à créer des synergies sur le territoire pour ne pas entrer en concurrence / une concurrence existe. Importance de formaliser un projet qui tienne la route et le valoriser de manière attractive et dynamique. Créer un espace pour expliquer le projet.*

ASBD / A PROPOS DU COLLECTIF

Motivation pour le collectif ?

- Partage d'un réseau de connaissance et d'amis sur le territoire qui partagent la culture de la glisse et la culture urbaine
- Partager un projet commun pour aller plus loin
- Partager, échanger, constituer une force de conviction et un poids politique par rapport à la ville dont les promesses sont restées lettre morte

Quelle vocation, quelle ambition donner à ce collectif ?

- Un projet qui apporte au territoire des activités culturelles et sportives réunies et constitue une offre nouvelle
- Un lieu qui tire les associations vers le haut
- Un espace où l'on puisse mutualiser des besoins, des compétences, des ressources et des moyens (graphiste, webmaster, ...)
- Le collectif a besoin d'un lieu, il doit être une vitrine et un relais
- Répondre au déficit d'une offre événementielle permanente sur Dunkerque
- Générer une dynamique et une attractivité
- Chaque association doit être un relais pour l'autre
- Construire le collectif comme un label

Qu'attendez-vous des Institutions du territoire ?

- La mise à disposition d'un lieu où chacun puisse se retrouver
- Respect des acteurs et de leurs activités
- Un relais de visibilité
- Une écoute mais aussi une « entente »
- Un soutien qui puisse aider à la structuration et permette de se projet à plus d'un an
- La création d'un groupe de travail

Comment pensez-vous pouvoir vous investir dans ce projet ? que pouvez-vous mettre en commun ?

- Investissement personnel / donner de son temps
- Apport de compétences diverses
- Mise à disposition de son lieu
- Pas de moyens financiers

Quelles sont vos réserves éventuelles ? freins / résistance ...

- Partager et non prêcher pour sa paroisse
- Déficit de moyens financiers à investir dans ce projet pour chacun
- Risque d'un cahier des charges imposé et une prise de pouvoir sur les décisions
- Respect de la vie démocratique
- Que le collectif ne se positionne pas au détriment de ce qu'est Skatepark
- Respect des projets de chacun

Quelles doivent-être les clés de réussites, les points de force d'un tel projet ?

- Une bonne communication entre les acteurs
- Un soutien mutuel
- Parler d'une même voix
- Partager un principe de réalité
- Motivations de tous
- Vision partagée
- Nécessité d'avoir un interlocuteur fort auprès de la Ville
- Développer une valeur ajoutée et innovante
- Il faudra doter le projet d'un coordonnateur et en attendant d'un référent

Forces de votre structure pour participer à un tel projet ?

- 15 ans d'implication sur le territoire
- Compétences d'entrepreneur et compétences commerciales
- Un réseau
- Un lieu / équipement qui permet de faire des choses et un environnement intéressant à exploiter
- Une posture extérieure aux projets des autres et un regard extérieur sur leurs évènements

Faiblesse de la structure :

- Situation financière
- Lieu : salle association sportive

Remarque : *La force du collectif s'inspirera du fruit des 15 années d'expériences partagées par les associations Il faut veiller à l'intelligence collective / à créer des synergies sur le territoire pour ne pas entrer en concurrence / une concurrence existe. Importance de formaliser un projet qui tienne la route et le valoriser de manière attractive et dynamique. Créer un espace pour expliquer le projet.*

JUST 1 KIFF / A PROPOS DU COLLECTIF

Motivation pour le collectif ?

- En questionnement par rapport à la faisabilité d'un tel projet
- Un lien existe déjà avec Tout en Scène. Nombre de projets sont déjà menés en commun. Est il réellement nécessaire de formaliser un outil voire une association supplémentaire ?
- Intérêt pour la mutualisation d'un comptable

Quelle vocation, quelle ambition donner à ce collectif ?

- Se doter d'un vrai projet et en finir avec la réunionite : que fait-on ensemble culturellement sur le territoire ?
- Travailler ensemble : fédérer les associations et développer des projets communs

- Répondre à des besoins communs via des solutions communes
- Partager des valeurs communes et se rassembler autour de ces valeurs

Qu'attendez-vous des Institutions du territoire ?

- CUD / poursuivre le travail initié à travers la Capitale 2013 et donc un soutien
- Ville / accompagnement + soutien financier et mise à disposition d'un lieu

Comment pensez-vous pouvoir vous investir dans ce projet ? que pouvez-vous mettre en commun ?

- Investissement personnel & apport de compétences
- Expérience, compétences des artistes et de la comptable

Quelles sont vos réserves éventuelles ? freins / résistance ...

- Le côté chapelle de plusieurs associations et une forme de concurrence
- La méconnaissance des acteurs qui nécessite de se connaître et apprendre à se connaître davantage par la découverte des activités de chacun
- La diversité des projets et de la proposition culturelle : une barrière
- La disparité des structures et des projets
- Une échelle de maturité

Quelles doivent-être les clés de réussites, les points de force d'un tel projet ?

- La confiance
- Une vision partagée

Forces de votre structure pour participer à un tel projet ?

- Expérience du territoire et des institutions, compétences

LES ACTEURS ET LA MUTUALISATION

TOUT EN SCENE / les attentes :

- Renforcer le processus de mutualisation déjà existant
- Mutualiser des moyens, des besoins, des projets, des visions
- Mutualiser un comptable
- Mutualiser un lieu (Cf. Les bains dunkerquois, Fructôse)
- Mutualiser une vitrine / un espace de communication
- Affirmer et défendre les projets de chacun

TOUT EN SCENE / la mise en commun :

- des moyens humains : compétences, un savoir-faire, une expertise, du conseil
- les moyens matériels du petit parc de l'association

FRUCTOSE / les attentes :

- Le collectif en investissant Fructôse peut contribuer à la rendre plus forte
- La formalisation d'une mutualisation
- Le développement d'un bar associatif partagé
- La mutualisation d'un poste de coordinateur

FRUCTOSE / la mise en commun :

- La mise à disposition de l'espace « Les mouettes »
- Le partage de compétences
- Une offre de prestations existante à développer

ELECTRO LIBRE/ les attentes

- L'intérêt à se regrouper et à travailler ensemble
- La formalisation et l'activation d'une mutualisation de moyens et de compétences déjà existante
- L'occasion de se professionnaliser
- Une plus grande visibilité pour accroître la reconnaissance des institutions
- Mise en commun de besoins en : RH, comptabilité

ELECTRO LIBRE/ la mise en commun

- Mise en commun de compétences
- Implication dans la gouvernance

JOKE / les attentes

- Travailler avec d'autres et construire un projet concept autour de l'entrepreneuriat culturel via un espace de coworking intelligent et accessible
- Développer Joke à travers ce projet
- Mutualiser de la communication

JOKE / mise en commun

- Partager un réseau
- Un apport en communication important et un relais vers de nombreux réseaux à travers les étudiants et au-delà à travers des acteurs du territoire

ASBD / les attentes

- Partage d'un réseau de connaissance et d'amis
- Partager un projet commun
- Partager, échanger, constituer une force de conviction et un poids politique par rapport à la ville dont les promesses sont restées lettre morte
- Pouvoir disposer d'un espace où l'on puisse mutualiser des besoins, des compétences, des ressources et des moyens (graphiste, webmaster, ...)

ASBD / mise en commun

- Investissement personnel / donner de son temps
- Apport de compétences
- Mise à disposition du lieu et de compétences
- Pas de moyens financiers

JUST 1 KIFF / les attentes

- Intérêt pour la mutualisation d'un comptable
- Travailler ensemble : fédérer les associations et développer des projets communs
- Répondre à des besoins communs via des solutions communes
- Partager des valeurs communes et se rassembler autour de ces valeurs

JUST 1 KIFF / mise en commun

- Investissement personnel & apport de compétences
- Expérience, compétences des artistes et de la comptable

SEANCE DE CREATIVITE

Positionnement / identité

QUE VOULONS-NOUS ETRE ?

Un collectif d'acteurs culturels

Une coopérative culturelle / fabrique culturelle / fabrique de culture

Un lieu intermédiaire pluridisciplinaire qui confronte les disciplines / un lieu qui mixte (transversalité / diversité culturelle)

Un réseau d'acteurs constituant une dynamique qui veut contribuer par la voie culturelle et artistique à la transformation et à la mise en mouvement du Môle 1 et au-delà du territoire

Un projet artistique inter-pluridisciplinaire alternatif

Un projet qui concilie culture et économie

Un incubateur culturel / une grappe / un cluster

Des développeurs / défricheurs / travailleurs des quais / dockers / des artisans du Futurs (*dans le cadre de la recherche d'un nom*)

Les mots clés du projet : mutualisation / entreprendre ensemble / entreprendre autrement / faire réseau / penser son développement à travers les autres / inscrire l'homme au cœur du projet / culture / territoire / proximité / citoyenneté / convivialité

Le collectif prend le parti pris de définir son projet à travers un lieu.

Il convient de définir un « concept » autour de ces deux notions (collectif & lieu)

Nous voulons être et apparaître comme :

- UN LIEU DE VIE OU TOUT SE PARTAGE

- UNE PEPINIERE D'ASSOCIATIONS CULTURELLES / UNE GRAPPE
OU CLUSTER

QUE VOULONS-NOUS FAIRE ?

- Développer un concept qui intègre l'incubation d'entrepreneurs culturels développant une offre de services et de compétences
- Développer une offre d'accompagnement / offrir les services d'une « MVA culturelle » avec une dimension économique : un espace de travail, de diffusion / assistance administrative & technique / conseil / ingénierie événementielle
- Développer un pôle de ressources, de transmission pour d'autres
- Offrir un lieu de diffusion partagé avec plusieurs directions artistiques
- Offrir un espace d'échanges et de réflexion / laboratoire d'idées (think tank)
- Déployer une communauté : lieu d'échanges et de savoir-faire
- Permettre de tester des activités / incubateur test nouveaux projets
- Développer une programmation (ateliers, événements)

COMMENT ?

- En partageant un lieu
- En travaillant ensemble et en partageant des projets
- En mutualisant des compétences, des postes
- En mutualisant des moyens matériels

AVEC QUI ?

Partenaires institutionnels :

Ville de Dunkerque
CUD
Entreprendre Ensemble

Partenaires d'action (potentiels à intégrer au projet) :

7 Lieux (régie conseil – montage de projets ...)
59760 (hip-hop / événementiel)
Café citoyen
Kuizine Hinge
Sonar Audio
Cie des Mers du Nord
Agitateurs publics
Coup de pouce
Ozzers
Radio Rencontre
Format concept
EOP / site web
Modul Exelixy / évaluation sensible

PROJET / VISION - VOCATION

Que veut-on faire ensemble ? Pour quelle finalité ?

(Cette réflexion permet de définir un objectif général et des objectifs stratégiques)

Se réunir pour exister ensemble et rayonner

Travailler ensemble, coopérer, mutualiser des moyens dans l'esprit de l'entrepreneuriat culturel

Contribuer à l'animation du territoire à travers l'émergence d'une nouvelle offre culturelle alternative et effervescente sur un site en requalification

Partager un projet global dans une dynamique de développement économique de chacun à travers un lieu de vie, de création artistique, de diffusion, de recherche et d'expérimentation, de rencontres conviviales entre acteurs du territoire

Affirmer un positionnement généraliste qui décline la culture à travers l'économie et l'environnement

Développer un projet autour de plusieurs pôles : « pôle communication - média » / « pôle évènementiel » / « pôle coworking » : espaces de travail partagés – services mutualisés / « pôle ressources & laboratoire » / « plateau test » / espace « bien-être »

Développer une offre de services : coworking / accompagnement – ingénierie événementielle

Générer une communauté créative et conviviale à travers l'organisation et l'animation d'espaces de rencontres et d'échanges (petits-déjeuners / apéro / after work / conférences ... (espace ouvert et fermé) avec une évolution vers une Université populaire

Comment ? selon quelles spécificités ?

En partageant un état d'esprit

En générant de l'interaction entre acteurs culturels du territoire / faire réseau

En favorisant l'accès à la culture pour tous

En développant les pratiques « amateurs »

En retrouvant une proximité avec les publics / reconquérir un public

En touchant la nouvelle génération et en favorisant un maillage avec la jeunesse pour contrer le désengagement associatif et promouvoir le bénévolat / établir une connexion avec l'Université

En intégrant la citoyenneté : être un espace hors cadre de réflexions et de débat public / être un espace d'expression critique / associer les habitants / être force de propositions

En s'inscrivant dans une dimension « développement local » et en intégrant le développement durable mais aussi le tourisme (attractivité du territoire)

En établissant un lien avec La Halle aux Sucres au regard de son cœur de métier